

CONSEIL D'ECOLE - Compte rendu
Le 10/11/2023

Ecole Élémentaire
8, Route de Chevrier
74800 Cornier
Tél. : 04 50 25 55 18
Mail : ce.0741748y@ac-grenoble.fr

Personnes convoquées :

Ecole Élémentaire : Le directeur : M. Fabien.
Les enseignants : Mme Fabien, Mme Agnellet, Mme Cerna Ripert,
M. Maillard.
Mairie : M. Roux Michel (M. le Maire), Mme Desternes Annick et Mme Babitch Véronique.
IEN : Mme Bessac Agnès
DDEN : M. Merlin Denis.
Délégués représentants les parents d'élèves.

Personnes Présentes :

Ecole Élémentaire : Le directeur : M. Fabien.
Les enseignants : Mme Fabien, Mme Cerna Ripert, M. Maillard.
Mairie : M. Roux Michel, Mme Desternes Annick et Mme Babitch Véronique.
DDEN : M. Merlin Denis.
Délégués représentants les parents d'élèves : Mme Crépin Caroline,
M. Bathias Vincent,
M. Richard Christophe.

Personnes excusées : -

Après le « tour de table », nous débutons ce conseil par une minute de silence en hommage à Dominique Bernard, tragiquement disparu le vendredi 13 octobre 2023.

Résultats élections des parents délégués au conseil d'école. 77,38% de suffrages exprimés sur 163 inscrits (105 valides et 25 nuls).

1) Effectifs des classes 2023/2024 : 92 élèves (année précédente : 95)

CP : 18

CE1/CE2 : 24 (15 CE1 + 9 CE2)

CE2/CM1 : 24 (13 CE2 + 11 CM1)

CM1/CM2 : 26 (4 CM1 + 22 CM2)

18 arrivants CP + 1 arrivée le 6/11 en CE2 (Classe M. Fabien).

- Effectifs enseignants : Mme Cerna exerce à temps plein sur l'école. Mme Agnellet Justine (complément de direction le vendredi).

2) Règlement intérieur :

Envoi préalable par courriel des deux versions du règlement intérieur à toutes les personnes convoquées. Lecture de la version courte et mise au vote des deux versions. Cette année, modification des jours d'APC : mardi, jeudi, vendredi.

Règlement voté à l'unanimité.

3) Organisation de l'Aide Pédagogique Complémentaire :

Sur le temps méridien de 12h50 à 13h35, 3 jours par semaine (le vendredi étant assuré par Mme Agnellet). Au cours de la première période, 12 élèves ont bénéficié de cette aide essentiellement en lecture (fluence, compréhension de consignes), en maths (numération, sens opératoire, calcul mental).

Depuis le retour des vacances de Toussaint, l'atelier Chorale sur le temps d'APC a été reconduit. Ce sont 46 élèves qui y participent en 2 groupes: le mardi (23) ou le jeudi (23).

4) Parcours de l'élève :

* Bilan des évaluations repères en CP, CE1, CM1, puis des évaluations 6ème :

Distribution des résultats aux membres du conseil et analyse des résultats.

CP : En français les résultats sont très satisfaisants dans l'ensemble. A reprendre : reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent. En mathématiques, les résultats sont satisfaisants. A reprendre : placer un nombre sur une droite graduée. Ces champs sont repris dès le début de l'année.

CE1 : En français, les résultats sont bons. Les champs à reprendre sont la lecture à voix haute pour quelques élèves. Déjà notifiés « fragiles » depuis le CP (cf résultats OURA).

maths, les résultats sont bons. Un accent est à porter pour palier les domaines « fragiles » : résolution de problèmes, calcul mental et additionner. Ces items sont repris dès le début d'année et font l'objet d'un travail d'équipe dans le cadre de l'année « majeure maths ».

CM1 : En français les résultats sont moyens. Les difficultés notables concernent l'identification de la nature des mots dans la phrase, la lecture à voix haute. Les modalités d'aide suivantes sont proposées : renforcement de la phrase du jour, accent porté sur les élèves en difficultés en lecture fluence.

En maths, les résultats sont moyens également. Les tables de multiplication, les opérations et la mémorisation des procédures sont des points à renforcer. Les réponses apportées sont les suivantes : ritualisation en cycle 3 des opérations posées et renforcement des autres notions (mémorisation de procédures, calcul mental) dans le cadre de l'année « majeure maths ».

6ème : Les résultats mettent en évidence une moitié d'élèves fragiles dans l'identification des constituants de la phrase. Ce résultat est étonnant au regard de la pratique d'école, d'autant plus que les résultats ne sont pas comparés. Cet ensemble fera toutefois l'objet d'une réflexion commune.

Cette analyse permet à l'équipe de recentrer ces axes de travail. Elle suscite réflexion voire une remise en question précise des pratiques pédagogiques de classe, de cycle et d'école.

* Parcours artistique et culturel :

- Cycle école et cinéma :

17/11 (cycle 2) «*Porco Rosso*» / 20/11 (cycle 3) « Le voyage de Chihiro ».

- Visite de l'expo « Instants sauvages » : vendredi 24/11. Diaporamas spécifiques pour les classes de cycle 2 et de cycle 3, puis visite de l'exposition.

- Projet « école découverte » au centre FOL de Montvauthier du 27 au 31 mai 2024. Thématique de la découverte de la nature montagnarde. Projet envisagé une fois dans le cursus de chaque élève. Le directeur est invité au conseil municipal, le jeudi 23/11 à 19h30, pour présenter le projet et solliciter une subvention communale.

* Parcours d'éducation à la santé :

- Activité Physique Quotidienne (30 min. / jour) : ping-pong, tennis, échecs, molky, ballons foot et rugby, boomerang... sur les temps récréatifs et périscolaires.

- Octobre / novembre 2023 :

6 séances rugby avec un moniteur agréé pour les élèves de cycle 3. Discussion pour un report des séances annulées au printemps.

- Formation APS : Intervention de moniteurs de la Croix Rouge. Relance de cette action chaque année pour que les élèves qui partent au collège aient en fin de cursus suivi 2 jours et demi de formation APS. Les CM2 quittent l'école avec un certificat de formation et 1 livret spécifique (jeux et rappels des notions travaillées à partir du CM1).

- Intervention souhaitée auprès des CM2 de Mme Perret, infirmière scolaire du collège des Allobroges sur les thématiques liées à la puberté.

- Education à la sexualité : 3 séances par an, adaptées au niveau des élèves.

- Préparation, en lien avec le groupe des psychologues de l'Education Nationale du secteur, d'un protocole de présentation des violences faites aux enfants. L'association « Mémoire traumatique et victimologie » s'est couplée avec l'auteur jeunesse, Claude Ponti, pour créer un outil de communication destiné aux enfants : «*Quand on te fait du mal*» (Claude Ponti). Dans le cadre du projet d'école et après validation des instances hiérarchiques, l'équipe éducative souhaite mener cette séquence chaque année. Elle sera entreprise avec un encadrement très clair (le démarrage pourra être envisagé avec Mme Gallay), préalablement présenté à toute la communauté éducative.

* Parcours citoyen :

- SIVALOR : Ne prend plus les élèves de CP et CE1 en raison d'une compression budgétaire.
jeudi 28/09 classe 1 (CE1/CE2) sur la thématique du tri et recyclage des déchets.
mardi 17/10 classe 4 (CE2/CM1) tri et recyclage des déchets / lundi 6/11 classe 3 (CM1/CM2) consommation et ses conséquences.

Visite du C.I.E.L. (Centre d'immersion Educatif et Ludique) : le lundi 4 décembre 2023.

- Relance des démarches E3D (Ecole engagée dans des démarches de développement durable) : L'école est labellisée au 1er niveau. Implication de l'élève dans toutes les démarches éco-citoyennes passées et projections vers de nouvelles actions.

- Préparation et invitation à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Dans le cadre du projet d'école, les enfants apprennent 3 chants commémoratifs et les élèves de cycle 3 liront des textes de femmes envoyés à leurs proches et sur le 11 novembre 1923.

* Parcours éducatif et sportif :

- Course USEP réalisée le mardi 17/10 après-midi dans l'enceinte de l'école. Les distances de course sont les mêmes pour les garçons et les filles pour chaque niveau.

- Cycle « ski de fond » (cycle 3) : 4 jours prévus pour les classes 3 et 4, au plateau des Glières. Jeudi 14/03, vendredi 15/03, lundi 18/03 et mardi 19/03.

- Randonnée raquettes au plateau des Glières (cycle 2) classes de CP et CE1/CE2 : Dates prévues - mardi 13 février, report prévu au jeudi 15 février.

- Cycle roller (CP-CE1-CE2) en période 4 : apprendre le roller, différents ateliers, matchs de hockey en fin de cycle. Ce cycle prépare au ski de fond en cycle 3 (pas de patineur, autonomie...).

- Cycle vélo en période 5 : Obtention obligatoire du SRAV depuis la rentrée (Savoir Rouler A Vélo). Au sein de l'école (vendredis de mai) : manier le vélo, apprendre la mécanique du vélo et les panneaux de signalisation. Hors de l'école (vendredis de juin) : sorties nature dans et autour de Cornier avec un encadrement renforcé (vendredis après-midi). Ce cycle est clos par une grande sortie dans un environnement éloigné.

- Cycle piscine : Cycle 2 sur 3 ans du CP au CE2. Test en fin de CE2 en vue de l'obtention du test d'aisance aquatique. Si le test n'est pas validé en fin de CE2, l'élève le repasse en CM1, voire CM2.

Pour les nageurs débutants, nous recommandons une pratique aquatique en dehors du temps de classe.

- Visite CM2 au collège des Allobroges, le mardi 19 décembre.

- Randonnée de fin d'année faite dans le cadre de l'école découverte : mercredi 29/05.

5) Projet d'école : Analyse du nouveau projet d'école. 18 actions lues et expliquées aux membres du conseil.

a) Développer la liaison intercycles.

b) Développer un parcours citoyen.

c) Développer un parcours de citoyen écoresponsable.

d) Développer un parcours éducatif de santé de l'élève sur l'école .

e) Développer le « Savoir nager », le SRAV.

f) Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers par une réponse adaptée.

g) Développer la communication numérique.

6) Point sécurité à l'école :

Il y a 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Incendie (2 par an) / Risques majeurs (1 dans l'année) ou Intrusion attentat (1 dans l'année).

- Un exercice incendie a été mené le 12/09/2023.

- En cours d'année, un autre exercice incendie et un exercice de mise en sûreté Intrusion-attentat seront réalisés.

7) Protocole PHARE à l'école : Anticipant les directives ministérielles, l'équipe enseignante, pour y répondre, s'était emparée de cette problématique il y a deux ans (achat et lecture de la Méthode de Préoccupation Partagée « Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible »). L'année dernière, au niveau national, la plateforme PHARE (Prévention du HARcèlement à l'Ecole) a été mise en œuvre. C'est un outil à destination des équipes pour prendre en compte les cas de harcèlement.

Ce protocole définit des étapes de traitement des situations et présente ce qu'il convient de faire. Un référent dans l'équipe, Mme Cerna, organise le traitement et contribue à la construction de la réponse, sous la responsabilité du directeur. Le référent dispose d'une équipe ressource de circonscription. Le protocole gradué est à adapter à chaque établissement. Il détermine la conduite à tenir depuis le recueil de l'information de harcèlement, en passant par l'accueil de l'élève victime, du / des témoin(s) et / ou de l'auteur des faits de harcèlement. Il conduit à la rencontre des parents de tous les protagonistes.

A l'issue de ces actions, le protocole est clos par des décisions de protections et mesures spécifiques résultant de cette expérience. Dès la semaine de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information dédiée pour un total de 10 h d'information. Le 9 novembre a été une journée dédiée à cette problématique et une grille d'autoévaluation a été distribuée aux élèves du CE2 au CM2. Anonymement, ils répondaient à des questions concernant le harcèlement, dans ou hors l'école et sur les réseaux sociaux. (Un exemplaire du questionnaire est distribué aux membres du conseil pour une lecture plus précise. A la demande d'un parent délégué, nous proposons de mettre à disposition cette grille à tout parent qui le souhaite.)

Réponses obtenues :

77,56 % «jamais» / 16,4 % «parfois» / 3,7 % «souvent» / 2,3 % «très souvent».

8) Vigilance Sécurité renforcée Risque Attentat :

Ce niveau traduit la réponse de l'État face à un niveau élevé de la menace terroriste. Il n'est pas limité dans le temps.

L'accueil à l'entrée de l'école est toujours assurée par un adulte.

L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement être vérifiée.

L'école effectue 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) durant l'année scolaire, dont un, avant les vacances de la Toussaint. L'exercice PPMS « Attentat-intrusion » est à faire en priorité.

L'école assure que son PPMS et les mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion sont efficaces et connues par l'ensemble des personnels et des représentants des parents d'élèves. Des attentions particulières sont portées sur les abords des établissements afin d'éviter tout attroupement susceptible de nuire à la sécurité des élèves, mais aussi sur la sécurisation des activités périscolaires et des manifestations recevant du public telles que les kermesses, les fêtes de fin d'année ou autre évènement organisé par l'établissement. Au besoin, il convient donc aux organisateurs de se coordonner avec les services préfectoraux afin de déterminer précisément les mesures de sécurité à mettre en place.

En école élémentaire, les familles ne doivent pas s'éterniser devant les portes d'accès ou proche des barrières des établissements scolaires lorsqu'elles déposent ou récupèrent leurs enfants. Les élèves ne doivent pas attendre trop longtemps l'ouverture des portes sur la voie publique. Chacun doit impérativement signaler tout comportement ou objet suspects.

10) Questions des parents :

Serait-il possible d'avoir les dates de sorties de toute l'année scolaire à la rentrée ou du moins au plus tôt ?

Dans les faits, il existe deux catégories de dates pour les sorties à encadrement renforcé.

A) Les dates dont la détermination incombe à l'école (sortie montagne, raquettes à neige) ; celles-ci sont toujours communiquées au premier conseil d'école, donc 3 à 7 mois avant.

B) Les dates qui dont la détermination incombe à des intervenants extérieurs à l'école (ski de fond, piscine). Ces dates sont fixées après concertations entre différents acteurs et sont connues selon des délais variables. Dans l'intérêt de tous, la constante que nous pratiquons depuis toujours, et qui est rappelée à chaque réunion de rentrée, est la suivante :

Dès que nous sommes en possession de dates définitives, celles-ci sont communiquées sans délai à tous et tout particulièrement aux parents agréés.

Dans tous les cas, les compte-rendus de conseils d'école portent ces informations, soit minimum trois mois à l'avance.

11) Intervention de Monsieur le maire et/ou de son adjointe :

M. le maire souligne les très bonnes relations entre l'école et l'équipe municipale. Il remercie les quatre enseignants, les élèves et les parents pour leur présence à la commémoration du 11 novembre.

12) Remerciements :

Parents élus. DDEN (M. Merlin souligne la pertinence de l'attention portée sur le harcèlement, mais mets en garde à « l'effet loupe » sur ce sujet).

M. le maire et son équipe disponible et avec qui nous tissons des liens efficaces (ex: équipement informatique renouvelé, mise à disposition d'une personne (Mme Dorange Pattoret Armelle pour assurer la pérennité de la fréquentation de la bibliothèque par tous les élèves de l'école, accessibilité des agents municipaux...).

Remerciements aux associations : Cantine, Sou des écoles, Un peu plus pour Cornier, Instants Sauvages, la Bibliothèque de Cornier.

Clôture de séance à 20h30 .

Secrétaire de séance M. Maillard.